

Fin des biberons plastique jetables en pédiatrie au CH du Pays Salonais

Sanitaire

Date de publication : 28 avril 2026

Généralités

Objectif :

L'objectif principal est de répondre à l'article 77 de la loi AGEC qui met fin à l'utilisation de contenants alimentaires de cuisson, de réchauffage et de service en plastique, dans les services de pédiatrie, d'obstétrique et de maternité, les centres périnataux de proximité et ainsi limiter l'exposition des enfants de moins de 6 ans aux perturbateurs endocriniens.

Remplacer les biberons plastiques à usage unique (UU) par des biberons en verre réutilisable en service de Pédiatrie.

Etapes de mise en oeuvre

-

-

et référents RSE

-

- **Validation du circuit** d'entretien des biberons réutilisables avec le service de Pédiatrie

Essaimage

Les principaux leviers

Validation du projet par le Chef de service de pédiatrie
Appui par l'encadrement du service
Responsable de l'équipe d'hygiène favorable au processus.
Soignants volontaires et informés.

Les principaux freins

Biberonnerie conforme et dans les murs.

Témoignages

> *Le passage aux biberons en verre est positif car le matériau est sûr pour les nourrissons. Mais cela demande une manutention plus importante.*
>
> **Noémie FENOLLAR, Auxiliaire de Puériculture**

> *Depuis la mise en place des biberons, nous avons le sentiment de proposer une solution sécurisante pour les nouveau-nés. Ce changement est globalement perçu comme bénéfique pour la santé des enfants et cohérent avec une demande de soins de qualité.*
>
> **Claire RIVET, Infirmière Puéricultrice**

Contact

Une question ? Besoin d'informations ? Contacter l'établissement :

cmahier@fondation-misericorde.fr

L'établissement

Date de mise en œuvre : 2 septembre 2024

Durée du projet : 12 mois

Hôpital du Pays Salonais 13300

Type de structure : Sanitaire / Public

Obligation réglementaire : Oui

Article 77 de la loi AGEC

Déclenchement
"La volonté de limiter l'exposition des nourrissons aux perturbateurs endocriniens. La réduction des déchets liés à l'utilisation des biberons à usage unique (UU) en plastique."

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

8/10

Remplace une pratique existante

Les ressources

Temps

Temps de sourcing : laveur désinfecteur et des biberons en verre.

A considérer

Personnel (équipe projet, déploiement...)

Groupe de travail entre les soignants et les initiateurs du projet.

A considérer

Des compétences en interne

Avis du service hygiène, technique et biomedical.

A considérer

Des compétences externes (prestations externes)

Peu

Des équipements, du matériel

Achat de laveur désinfecteur de biberons en verre.

A considérer

Des financements (internes et externes)

Investissement de départ amorti, plus ou moins rapidement, en fonction des besoins du service.

A considérer

Parties prenantes associées

- [] Direction
- [] Administration
- [] Services techniques
- [x] Professionnels
- [] Bénéficiaires
- [] Tutelles

Conditions de succès

Projet inscrit dans la politique de l'établissement

Les impacts

Sur l'environnement : Impacts positifs

- Près de 12 000 biberons, qui ne seront plus jetés par an, soit environ 300 kg de plastique en moins.
- Réduction des fréquences de livraison
- Absence d'emballage primaire et secondaire, initialement présents avec des biberons à usage unique.

Sur les professionnels : Pas d'impacts

Peu de charge de travail supplémentaire pour les équipes.

Sur les usagers : Impacts positifs

Moins de contact avec les perturbateurs endocriniens pour les nourrissons.

Sur l'organisation : Impacts négatifs

Nécessité de prévoir une nouvelle organisation de rotation des biberons entre la chambre du nourrisson et la biberonnerie.

Sur le médico-économique : Pas d'impacts

Variable en fonction du coût du laveur compensé par le gain achat des biberons en verre en fonction des consommations.

Signature de la charte développement durable de l'établissement sur la promotion de la santé environnementale.